

Ouvrir un champ¹

Dans un de ses ouvrages consacrés à la Rome ancienne², Georges Dumézil présentait l'institution de prêtres spécialisés, les *fetiales*, qui intervenaient « au seuil de toute action de Rome à l'égard d'un peuple étranger », qu'il s'agisse de guerre, d'entreprise coloniale ou commerciale, en un mot tout ce qui, en rapport avec de l'autre, peut apporter du nouveau à la cité. Ces *fetiales* opéraient une marche circulaire en récitant les légendes originelles, les fables qui racontaient les origines de Rome. Dans cette mise en scène des récits de l'origine, il n'y avait aucune fonction de communication, tout le monde connaissait ces récits par cœur, Romulus et Remus, la louve, etc., il n'y avait aucun souci de plus grande exactitude, d'une révision ou d'une mise à jour ; non, ce qui était important c'était la répétition, c'était le fait de réciter, de re-dire, et de faire cette marche circulaire en récitant, en créant un espace entouré de paroles. Par là se mettait en place une généalogie qui remontait aux actes fondateurs, et par là le récit rituel « autorisait », au sens fort de l'« autorisation », il « faisait autorité » en posant qu'il y avait eu de l'auteur. Par la répétition du récit de la fondation s'ouvraient non pas de nouvelles institutions mais un espace, Dumézil écrivait « une assise », qui devenait elle-même fondatrice d'un champ, c'est-à-dire la fondation de ce à partir de quoi, et en quoi, pourraient se fonder de nouvelles institutions, institutions « autres », mais généalogiquement autorisées par la fondation originelle. Sans l'ouverture de ce champ, sans la mise en scène de ce théâtre légitimant, les actions et les conduites ultérieures étaient « incertaines, périlleuses, voire fatales ».

Si j'ai été frappé par ces pages de Dumézil et si j'ai tenu à les « réciter » à mon tour en m'en autorisant, c'est qu'aujourd'hui je ne voulais pas faire autre chose qu'ouvrir un champ, dresser l'espace d'un théâtre, d'une assise. La partition qui y sera jouée, les institutions qui y seront définies, révisées ou créées, ce sera la tâche non pas du récitant — fonction

¹ Exposé à la réunion interne de l'EpSF le 8 décembre 2013 à l'IPT de Paris.

² G. Dumézil, *Idées romaines*, Paris, Gallimard, 2^{ème} éd., 1979.

à laquelle je me limite — mais celle des collectifs de travail qui sont déjà à la tâche et qui nous en feront part.

Or, autorisé par ces rites de l'ancienne Rome, je me suis reporté à la considérable masse d'écrits élaborés il y a vingt ans, imprimés ou manuscrits que j'ai retrouvés dans mes cartons, comme autant de légendes et de fables, en prenant ces deux mots en leur sens étymologique : en latin *legenda* — ce qu'on doit lire, et relire — et *fabula*, du verbe *fari*, parler — ce qui se dit, et se redit.

Les écrits de ces temps où s'est fondée notre École, ces textes du temps de Dimensions Freudiennes et des premiers mois de l'École de psychanalyse Sigmund Freud, ne sont pas apparus à ma lecture d'aujourd'hui comme des références institutionnelles, des écrits qui dessineraient des règles pour une construction, des leçons à suivre ou à reprendre, comme si — illusion récurrente — le passé était un âge d'or ou un paradis perdu dont il faudrait retrouver, interroger ou ressusciter les épaves. Ce serait plutôt l'inverse que dessine la lecture de ces écrits vieux de vingt ans : c'est, après coup, parce qu'il y a eu ces deux décennies d'histoire, parce qu'il y a eu le travail du temps, c'est après coup que nous pouvons dire qu'il y a eu commencement et instauration. Car le commencement, lui-même, n'est ni saisissable, ni pensable ; c'est à partir du temps qu'il a ouvert, s'il a effectivement ouvert un temps donc la possibilité d'une histoire, que nous pouvons dire, aujourd'hui, que le commencement, a eu « lieu ».

De fait, à relire ces écrits, on perçoit des sortes de moments de resserrement où tout semble se perdre dans un naufrage de mots, et aussi, inattendue, la survenue ici ou là d'un acte qui fait rupture, et, par là, fondation ; un acte dont après coup on s'aperçoit qu'il a pris le caractère qu'il devait avoir pour être acte faisant foi, c'est-à-dire qui avait la forme de signatures, de listes de noms faisant d'actes individuels « institution ».

Mais là encore, comme dans le cas de nos *fetiales* romains, la régulation juridique, la mise en statuts, la formalité des fins et des fonctions sont venues après la création de l' « assise » — pour reprendre le mot de Dumézil —, d'un champ, d'une base autorisant l'acte et faisant que cet acte n'était pas, cette fois-là, la répétition des passages à l'acte et des mises en scène individuelles qui avaient émaillé les années précédentes, acte qui fait qu'est advenu du nouveau et que s'est ouverte une histoire.

Or un fait m'a frappé en éclairant ma mémoire par le recours à ces documents écrits il y a vingt ans, c'est l'importance qu'a eue en ces années la réflexion, selon des axes multiples, sur ce qu'est « fonder » et ce qu'est la « fondation », sur ce qu'est une « école » pour la psychanalyse, sur ce qu'est, en ses formes diverses, le passage à un public, ou au public, qu'est l'acte de « publier », qu'est la « publication », et aussi la réflexion sur l'histoire, selon deux modalités : l'histoire récente et diverse de ceux qui s'étaient alors réunis, et celle déjà séculaire de la psychanalyse. Certes on peut penser, contrairement à ce que posait Austin du performatif, qu'en ce cas « dire » ce n'est pas nécessairement « faire ». Réfléchir sur la fondation n'était pas fonder, penser l'école ce n'était pas faire école, réfléchir à ce qu'est la publication ce n'était pas publier, rappeler et évoquer l'histoire ce n'était pas faire histoire, etc. Autant de questions qui étaient alors agitées et dont les traces subsistent dans nos documents, dont certains mériteraient d'être relus. Tout se passe cependant comme si une parole sur la fondation se serait révélée fondatrice, comme si un travail avait pu, mais ailleurs et autrement, se faire fondement.

Si, comme nous l'avons dit, c'est après coup qu'une histoire permet de dire qu'il y a eu événement et commencement, ou plutôt qu'« il y aura eu » événement et commencement, donc si le commencement c'est ce qui s'écrit comme antérieur à un futur, alors nous sommes dans l'ordre du contingent, comme Lacan l'énonçait en 1973 dans *Encore*, c'est-à-dire ce qui « cesse de ne pas s'écrire³ ». À propos de cet acte, ni saisissable, ni réitérable, qui « aura eu lieu », la contingence peut se dire : « ne pas pouvoir ne pas pouvoir », c'est-à-dire « renoncer à pouvoir ne pas pouvoir ». Nous voyons que ce qui est ici en cause c'est la négation ; mais une négation qui n'est pas pure et simple réduction au néant, comme le chiffon qui effacerait les lettres sur le tableau. En effet, « il y a une très grande variété de négations, qu'il est tout à fait impossible de réunir sous le même concept », et Lacan notait que « c'est très difficile de comprendre ce que ça veut dire la négation⁴ ». Ici, dans le cas de l'acte contingent de la fondation, on est devant un « ne pas pouvoir ne pas », on pourrait dire un « impouvoir », en donnant à ce mot non pas le sens d'une impotence, mais toute l'ambiguïté du préfixe *in-* qui en français fait jouer et osciller la signification entre un *in-* négatif et un *in-* de l'intériorité, comme si cet

³ J. Lacan, Le séminaire, Livre XX, *Encore*, Paris, Seuil, p. 132, séance du 28 juin 1973.

⁴ *Ibidem*, séance du 9 janvier 1973, p. 35.

impouvoir était marqué, ou blessé, de négativité : en son plus intime c'est une négation qui apparaît, et inversement c'est une négation qui seule permet la révélation opératoire de cet intime⁵.

Cela nous aide à comprendre comment ce qui s'ouvre c'est une histoire : comme l'écrivait derechef Lacan dans *Encore*, le contingent, comme le signifiant, « répudie la catégorie de l'éternel⁶ ». Penser que le contingent puisse se transformer en nécessaire, c'est-à-dire, en faisant glisser la négation, se transformer en « ne cesse pas de s'écrire », serait une « illusion⁷ ».

Revenir ainsi sur des moments fondateurs d'une histoire n'est peut-être pas vain lorsque nous mettons en place une réflexion sur les institutions, leurs évolutions, leurs remises en cause éventuelles. Si du commencement doit en advenir, cet événement se rapporte à ce qu'il instaure ; et, comme dans l'ancienne Rome le rite des *fetiales* créait un champ par la *repetitio rerum* — la répétition du récit du passé, la récitation des fables et légendes de l'origine — une relecture de notre passé, où quelque chose a cessé de ne pas s'écrire, peut alors nous apparaître comme nécessaire.

⁵ Voir J. Le Brun, « Le non-savoir de la négation », *La pensée sans abri. Non-savoir et littérature*, sous la direction de M. Pic, B. Selmecci Castioni et J.-P. van Elslande, Nantes, éd. Cécile Defaut, 2012, pp. 27-45.

⁶ J. Lacan, *Encore, op. cit.*, séance du 16 janvier 1973, p. 41.

⁷ *Ibidem*, séance du 26 juin 1973, p. 132.